LA VIE d'ici

Joyeux Noël

Bonne Année

SHIPSHAW, décembre 2001 • VOLUME 19 NUMÉRO 10

Élection Ville de Saguenay 2001

M. Jean Tremblay & M. Fabien Hovington

Dimanche le 25 novembre se déroulaient les élections pour la nouvelle Ville de Saguenay. Beaucoup de personnes se sont prévalues de leur droit de vote dans une proportion à 67,6%. Monsieur Jean Tremblay a triomphé comme maire de la nouvelle ville tandis que M. Fabien Hovington lui, nous représentera comme conseiller au quartier no 8, secteur Shipshaw. M. Hovington est d'ailleurs le plus jeune conseiller municipal élu dans la nouvelle ville fusionnée

Félicitations et bon courage aux heureux gagnants car un travail exigeant les attend durant les prochaines années.

Daniel Compartino
directeur La Vie d'Ici

Joyeux Noël et Bonne Année

Mot de la Présidente

Claire Duchesne

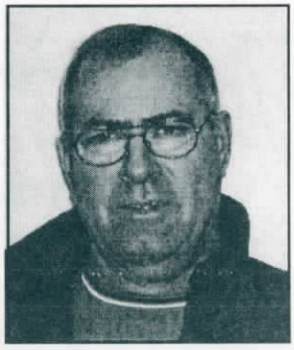

Bienvenue Daniel

Toute l'équipe de la Vie d'Ici se joint à moi pour souhaiter la bienvenue à monsieur Daniel Compartino. Nous sommes tous très fiers de l'accueillir au sein de notre équipe comme directeur. Nous sommes convaincus que monsieur Compartino apportera une aide et collaboration précieuse à la réalisation de notre journal local. Merci.

Ville de Saguenay,

ou peut importe le nom que portera la nouvelle grande ville, le journal La Vie d'Ici demeurera, car, tout au long des derniers mois vous avez crier haut et fort, l'importance de conserver un bien si précieux qu'est La Vie d'Ici. Vous avez, par vos paroles et vos gestes, (lors de la campagne de financement) démontré votre attachement à votre journal. Nous en sommes fiers et nous continuerons de travailler pour vous offrir le meilleur de l'information. Cependant des changement auront lieu au cours des mois prochains. Puisque, dès le 18 février 2001, le Conseil T'informe ainsi que La Minute Municipale devront changer de formule; nous tenterons quoi qu'il en soit de poursuivre le travail magnifique de monsieur le Maire pour le "Conseil T'informe" et celui de madame Hélène Basque pour la "Minute Municipale" qu'ils ont offert au long de ces nombreuses années. Ils continueront de vous offrir l'information municipale jusqu'en février 2002. Par la suite, nous vous aviserons des changements qui seront apportés. Je suis convaincue que monsieur Fabien Hovington, échevin en poste à cette même date, saura vous informer sur tous les développements et changements qui affecterons notre municipalité.

Joyeuses Fêtes

Les fêtes arrivent à grands pas; soirées en famille, rencontres avec des amis, repas et jeux de toutes sortes, que du plaisir et de rires nous attendent. Il serait quand même important de vous rappeler que votre vie compte au moins pour une personne. Il n'est pas interdit de prendre un verre ou deux mais prévoyez toujours un moyen de retour à la maison en toute sécurité. Pourquoi ne pas apporter un pyjama ou un vêtement de rechange, c'est peu encombrant et cela permettrait d'en augmenter le plaisir beaucoup plus longtemps.

Je souhaite chacun et chacune de vous un Noël de bonheur et d'amour et que l'année 2002 vous apporte santé, succès, joie et prospérité et que l'année nouvelle soit complice de toutes vos réussites

IMPRESSION EN TOUS GENRES
AGENDAS PERSONNALISÉS
JOURNAUX
PLASTIFICATION
PHOTOCOPIE - FAX - RELIURES
PRODUITS PROMOTIONNELS
IMPRESSION À CHAUD
(HOT STAMPING)

TÉL. : 542-6252 FAX : 542-0850
PAGETTE : 592-2299
4630, rue Saint-Léonard Shipshaw G7P 1H2

ÉQUIPE DU JOURNAL

E-mail : viedici@videotron.ca

Claire Duchesne
présidente
542-6252

Marcellin Tremblay
directeur
695-2116

Nathalie Blackburn
secrétaire, trésorière
542-4483

Micheline Dionne
directrice et
relations extérieures
542-9670

Denys Claveau
directeur
542-8800

Johanne Lefrançois
directrice
547-6764

Daniel Compartino
directeur
542-8829

tirage certifié AVDA membre 2001

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Conception Clarigraphe enr. Tél.: 542-6252 Fax: 542-0850
E-mail: clarigraphe.enr@videotron.ca

Le Conseil T'informe

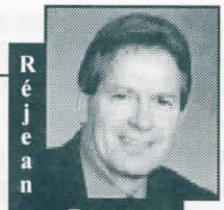

Réjean Bergeron
Maire

Chers amis, chères amies,
Nous connaissons aujourd'hui le nom du nouveau conseiller du quartier de Shipshaw au sein de Ville de Saguenay. Monsieur Fabien Hovington aura, dès le 18 février prochain, le mandat de s'assurer du maintien de la qualité et de la quantité des services offerts sur le territoire de notre municipalité. J'offre à Monsieur Fabien Hovington mes plus sincères félicitations pour sa victoire ainsi que toute ma collaboration pour la période de transition.

LE TERRITOIRE DE SHIPSHAW FERA PARTIE DE L'ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

Le 18 février prochain, la Municipalité de Shipshaw deviendra le quartier numéro 8 de l'arrondissement Jonquière. La population de cet arrondissement se chiffre à 60 488 habitants. Il sera sous la responsabilité du Conseil de l'arrondissement de Jonquière formé des huit conseillers élus. Ces derniers désigneront parmi eux un président d'arrondissement.

Le Conseil d'arrondissement est doté de compétences, pouvoirs et obligations dans les domaines suivants :

URBANISME

Au niveau de l'urbanisme, le Conseil d'arrondissement est responsable de la consultation publique et des avis requis dans le cadre de la procédure d'adoption ou de modification des plans et règlements d'urbanisme. Il peut formuler des avis et des recommandations au Conseil de Ville. Il reçoit les demandes et émet les permis de construction résidentielle. Le Conseil d'arrondissement doit également informer les citoyens sur la règlementation d'urbanisme en vigueur, et constituer un comité consultatif d'urbanisme chargé d'analyser et de traiter les demandes de dérogation mineure.

PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le Conseil d'arrondissement participe à l'élaboration du schéma de couverture de risques de la Ville, à ses modifications et révisions et favorise la mise en oeuvre dans l'arrondissement des mesures qui y sont prévues.

ENLÈVEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le Conseil d'arrondissement peut faire des recommandations au Conseil de la Ville sur le mode de fourniture du service d'enlèvement des matières résiduelles sur son territoire et sur une tarification en conséquence.

DÉVELOPPEMENT LOCAL, COMMUNAUTAIRE, SOCIAL ET CULTUREL

Le Conseil d'arrondissement sera responsable du soutien financier aux organismes ayant pour mission le développement local, communautaire, social ou culturel.

CULTURE, LOISIRS ET PARCS D'ARRONDISSEMENT

Les parcs et les équipements culturels et de loisirs à rayonnement local relèvent du Conseil d'arrondissement. Le Conseil est donc responsable du suivi de la gestion et de l'entretien de ces parcs et équipements. Il est également responsable de l'organisation et de l'animation des loisirs sportifs et socioculturels sur son territoire.

SERVICE DE VOIRIE

Le Conseil d'arrondissement doit s'assurer du respect du plan du réseau routier artériel et du réseau routier secondaire de la Ville et des normes de gestion et d'entretien sur son territoire. Il a autorité en matière de contrôle de la circulation et de stationnement sur son territoire. Enfin, il doit s'assurer du respect des pratiques et politiques existantes sur son territoire en matière de voirie locale.

BUDGET

Le Conseil d'arrondissement est responsable de la gestion du budget qui lui est attribué par la Ville. Il ne peut emprunter ni imposer des taxes.

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Le Conseil d'arrondissement aura à son service un directeur d'arrondissement qui aura comme mandat de soutenir le fonctionnement et les activités du Conseil. Le directeur du bureau d'arrondissement sera secondé par un responsable de l'émission des permis et d'un employé de secrétariat.

Enfin, on souhaite l'ouverture d'un centre local de services localisé dans l'Hôtel de Ville actuel de Shipshaw. Les citoyens de Shipshaw devraient pouvoir effectuer des transactions usuelles à ce centre local de services.

En terminant, je tiens à vous rappeler que vous recevrez votre prochain compte de taxes directement de la nouvelle Ville de Saguenay après le 18 février. La Municipalité de Shipshaw continue d'exister jusqu'au 17 février 2002. Le budget nécessaire pour les 59 derniers jours d'opération de la Municipalité au montant d'environ 275 000 $ prendra la forme d'une marge de crédit dont les intérêts seront assumés par le Comité de transition. En attendant le 18 février 2002, votre conseil actuel demeure en poste et continuera de siéger aux dates habituelles.

Monsieur Réjean Bergeron,
Maire
Madame Nicole Audet,
secrétaire trésorier
et directeur général

La Minute Municipale

Hélène Basque
Secrétaire-trésorière adjointe

1. RÈGLEMENT N° U-493-2001
« Permettant l'usage unifamilial isolé et jumelé dans la rue Savard »

Ce règlement a reçu toutes les approbations nécessaires depuis l'adoption d'un premier projet de règlement présenté le 4 juin 2001. Il a également été examiné et jugé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.

Conformément à l'article 137.15 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, je publie l'avis de promulgation de ce règlement.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MUNICIPALITÉ DE SHIPSHAW

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NO : U 493-2001

« Modification zonage rue Savard »

Aux contribuables de la Municipalité de Shipshaw, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité de Shipshaw que le Conseil de cette Municipalité a adopté à sa session ordinaire du 5 novembre 2001 le règlement n° U-493-2001 ayant pour objet « ***de modifier le règlement de zonage numéro 240-88 afin de permettre l'usage unifamilial isolé et jumelé dans la zone 93R.*** »

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et des approbations requises par la loi, comme suit :

1. M.R.C. du Fjord-du-Saguenay le 27 novembre 2001

DONNÉ À SHIPSHAW CE 5E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2001.

---

2. RÈGLEMENT N° U-496-2001
« Dispositions applicables à la protection des rives »

Le Conseil municipal a adopté, lors de la séance du 5 novembre 2001, ce projet de règlement afin d'inclure aux articles 4.6.1.2 et 4.6.1.3 la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables de 1996 du Ministère de l'Environnement et de la Faune* s'y référant.

Ce règlement permettra en autres, à l'intérieur d'une rive, la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment principal et la construction d'un bâtiment accessoire de type garage, remise, cabanon ou piscine, et ce, aux conditions énumérées au règlement. Cependant, une bande minimale de protection de cinq mètres de la rive devra obligatoirement être maintenue au naturel.

Il est bien entendu que ceci ne représente qu'une explication sommaire d'un règlement de quatre pages, lequel vous pouvez consulter à la municipalité, et que toutes les conditions énoncées dans celui-ci devront être respectées dans le cas d'une demande de permis.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MUNICIPALITÉ DE SHIPSHAW

AVIS PUBLIC

Assemblée de consultation portant sur le projet de règlement n° U 496-2001 ayant pour objet « ***de modifier le règlement de zonage numéro 240-88 de la Municipalité de Shipshaw pour y intégrer la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables adoptée par décret en 1996 par le Gouvernement du Québec***».

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 240-88 pour y intégrer la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables adoptée par décret en 1996 par le Gouvernement du Québec*».

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 5 novembre 2001, le Conseil a adopté le projet de règlement de modification n° U 496-2001 et intitulé *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.*

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **7 janvier 2002, à 18 h 30** en la salle du conseil de la Municipalité de Shipshaw portant sur ce projet de règlement et sur les conséquences de son adoption. Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. **Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville** situé au 3760, route St-Léonard à Shipshaw du lundi au vendredi entre 8 h 30 à 12 h 00 et entre 13 h 00 et 16 h 30. Une copie de ce projet peut être délivrée en conformité des dispositions de la Loi à cet égard.

Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire

ZONE CONCERNÉE

Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité.

DONNÉ À SHIPSHAW CE 5E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2001.

---

3. RÈGLEMENT N° U-497-2001
« Roulottes de parc»

Le Conseil municipal a également adopté, le 3 décembre 2001, le projet de règlement n° U-497-2001 afin d'autoriser les roulottes de parc et de redéfinir les normes concernant les annexes et remises dans la zone 85 C (secteur de la *Péninsule)*. Voici l'avis public de l'assemblée de consultation.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MUNICIPALITÉ DE SHIPSHAW

AVIS PUBLIC

Assemblée de consultation portant sur le projet de règlement n° U 497-2001 ayant pour objet « ***de modifier le règlement de zonage numéro 240-88 afin d'autoriser les roulottes de parc et de redéfinir les normes concernant les annexes et remises dans la zone 85 C***».

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 240-88 afin d'autoriser les Roulottes de parc et de redéfinir les normes concernant les annexes et remises dans la zone 85-C.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :
Lors d'une séance tenue le 3 décembre 2001, le

Conseil a adopté le projet de règlement de modification n° U 497-2001 et intitulé *Roulottes de parc ».*

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **7 janvier 2002, à 18 h** en la salle du conseil de la Municipalité de Shipshaw portant sur ce projet de règlement et sur les conséquences de son adoption. Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. **Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville** situé au 3760, route St-Léonard à Shipshaw du lundi au vendredi entre 8 h 30 à 12 h 00 et entre 13 h 00 et 16 h 30. Une copie de ce projet peut être délivrée en conformité des dispositions de la Loi à cet égard.

Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire

ZONE CONCERNÉE

Le projet de règlement vise la zone 85 C.

ZONES CONTIGUËS

Le projet de règlement vise les zones contiguës suivantes : 84M, 96I, 97R, 78M, 72M, 86M et 80M.

DONNÉ À SHIPSHAW CE 5e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2001.

4. DÉNEIGEMENT 2001-2002

RÈGLEMENT N° M-459-99 « NEIGE »

La saison de déneigement est déjà amorcée et se terminera le 7 avril 2002. Pendant cette période, selon le règlement municipal numéro M-459-99 :

« le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé constitue une nuisance et est prohibé. »

Les contrevenants qui entravent ce règlement s'exposent donc aux amendes qui y sont prévues.

STATIONNEMENT DE NUIT

RÈGLEMENT M-419-98, ARTICLE 28

« Il est prohibé d'immobiliser ou de stationner tout véhicule routier sur le chemin public ou sur tout terrain de stationnement public, entre minuit et 7 h. du matin, et ce, pour la période comprise entre le 1er décembre et le 31 mars inclusivement. Cette interdiction a pour but de faciliter et de permettre le déneigement pendant ladite période . »

À cet effet, les contrevenants à ce règlement commettent une infraction et sont exposés aux amendes qui y sont prévues.

La pose de repères pour délimiter votre terrain guide nos opérateurs et leur facilite souvent la tâche lors des opérations de déneigement. Nous vous recommandons d'éviter cependant de trop les enfouir dans le sol afin de protéger les câbles souterrains.

5. CUEILLETTE SÉLECTIVE

Pendant la période des Fêtes, conformément au contrat en vigueur, la cueillette sélective aura lieu les lundis selon l'horaire habituel, soit les 24 décembre et 31 janvier.

CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS MONSTRES

Quant à la cueillette des ordures ménagères et des déchets monstres, celle-ci est reportée, selon le contrat en vigueur, aux mercredis, 26 décembre et 2 janvier.

6. HORAIRE DE TRAVAIL PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez noter que pendant la période des Fêtes, les bureaux seront fermés à la population pendant les jours suivants:

Lundi	**24 décembre**
Mardi	**25 décembre**
Mercredi	**26 décembre**

Ainsi que les :

Lundi	**31 décembre**
Mardi	**1er janvier**
Mercredi	**2 janvier**

5. VENTE D'UNE STATUE

Lors de la séance du conseil municipal qui a eu lieu le 5 novembre 2001 des citoyens se sont montrés intéressés par l'achat d'une statue qui sert présentement de décoration dans la salle du conseil municipal. Les membres du Conseil ont donc décidé de procéder par appel d'offre auprès de la population.

APPEL D'OFFRE

La Municipalité de Shipshaw offre à vendre une statue en grès de couleur grise mesurant environ 24" de hauteur par 8" de largeur. La statue représente un chérubin portant un vase orné de fleurs. Nous accepterons les offres **jusqu'au vendredi, 4 janvier 2002 à 16 h. au plus tard**. La Municipalité adjugera la vente au soumissionnaire qui aura présenté l'offre la plus élevée. Vous pouvez déposer votre soumission à l'hôtel de ville ou la faire parvenir à l'adresse suivante : Municipalité de Shipshaw 3760, rte Saint-Léonard Shipshaw (Québec) G7P 1G9 Toute personne intéressée peut se rendre à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture de bureau pour voir cet ouvrage de sculpture.

MES VOEUX DE NOËL

Je souhaite à chacun de vous un *très Joyeux Noël* et une période des Fêtes remplie de Joie et d'Amour.

Cercles de Fermières

Shipshaw

Bonjour,
Le temps des réjouissances est arrivé, c'est le temps de fêter. N'oubliez pas que le 8 décembre c'est notre souper des fêtes à 17 heures au local.
Nous dévoilerons à cette occasion notre bénévole de l'année.
Votre conseil vous souhaite de passer de Joyeuses Fêtes et revenez-nous en février avec un coeur rempli d'amour pour fêter la St-Valentin.

Joyeux Noël et Bonne Année.

Votre responsable des communications
Carolyne Barrette 695-4561

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens de Shipshaw
Mes premiers mots de remerciement s'adressent à tous ceux et celles qui m'ont donné leur appui durant cette campagne, plus particulièrement les éleceteurs qui ont su me donner leur vote de confiance pour que je les représentent au sein de la nouvelle ville de Saguenay.

Je tiens, d'une manière plus spéciale, à remercier les membres de ma famille et tous les bénévoles qui ont travaillé très fort et d'arrache-pied au succès de mon élection.

Le poids politique que représentera Ville de Saguenay en tant que sixième ville en importance au Québec et vingt-cinquième ville au Canada nous aidera sûrement à assurer l'essor économique et le développement auquel nous aurons droit pour tous les citoyens et citoyennes, et plus particulièrement pour notre jeunesse.

Shipshaw aura une place importante dans la nouvelle ville et l'arrondissement de Jonquière. J'ai eu l'occasion de vous rencontrer et vous m'avez exprimé vos besoins.

Soyez assuré de mon entier dévouement et soyez certain que je serai le représentant de tous les citoyennes et citoyens de Shipshaw.

Je vous remercie de votre bonne attention et de tout l'intérêt que vous porterez à assurer le suivi et le développement de notre communauté.

Veuillez recevoir, chères citoyennes et chers citoyens, l'expression de mes plus sincères remerciements et mes meilleures salutations.

• • • • •

mpteur 382J4033611

Le recouvrement :

un juste équilibre entre la responsabilité sociale et la rigueur

À Hydro-Québec, chaque année, environ 10 % des clients ne paient pas leur compte d'électricité à temps. C'est près de 400 000 Québécois. Cela représente des millions de dollars en factures impayées. Évidemment, Hydro-Québec doit récupérer ces montants. Les clients doivent payer leur facture d'électricité, comme ils le font, par exemple, pour le téléphone ou le câble. C'est une simple question d'équité.

La responsabilité sociale d'Hydro-Québec

Pour Hydro-Québec, l'électricité est un service nécessaire en hiver pour la clientèle résidentielle. D'ailleurs, sa politique de recouvrement reflète cette conscience sociale. Voilà pourquoi l'entreprise ne procède à aucune interruption de service entre le 1er décembre et le 1er avril, selon la rigueur du climat. Sauf pour la clientèle commerciale et d'affaires.

Ainsi, au début de l'hiver, Hydro-Québec rétablit le service chez tous ses **clients résidentiels** en défaut de paiement pour qui l'électricité est essentielle au chauffage, afin de ne pas compromettre leur bien-être. Toutefois, ces clients ont toujours l'obligation de payer le montant dû pour de l'électricité déjà consommée. Sinon, ils seront de nouveau privés d'électricité au printemps.

L'interruption de service : une mesure de dernier recours

La politique de recouvrement d'Hydro-Québec est juste et rigoureuse. Les clients en défaut de paiement sont avisés à plusieurs reprises de l'état de la situation, par téléphone et par écrit.

Si un client reçoit un avis d'interruption, c'est que les efforts déployés pour en arriver à une entente de paiement ont échoué jusque-là. L'interruption de service est une mesure extrême. Elle est appliquée seulement en dernier recours.

Les ententes de paiement : pour éviter de s'enliser

Tout en traitant sa clientèle avec la plus grande équité, Hydro-Québec privilégie les ententes de paiement. Les clients en difficulté de paiement doivent communiquer avec un représentant pour trouver un moyen satisfaisant de régler un solde impayé. Ils peuvent bénéficier d'une entente leur permettant d'étaler le montant dû. Ils évitent alors de contracter de nouvelles dettes, notamment en hiver où la consommation d'électricité est plus élevée parce qu'il faut chauffer. C'est donc la période tout indiquée pour prendre de bonnes habitudes de paiement. Plutôt que d'accumuler un solde, il est préférable de conclure une entente et d'en respecter les modalités.

Une question d'équité et de rigueur

Bien sûr, Hydro-Québec est rigoureuse afin de maintenir ses tarifs stables et de préserver sa santé financière. Mais Hydro-Québec fait aussi preuve de conscience sociale envers les clients en difficulté de paiement. Si vous êtes dans cette situation, n'attendez pas que cela s'aggrave. Téléphonez-nous sans tarder au numéro indiqué sur l'avis de retard ou d'interruption que vous avez reçu pour prendre une entente de paiement.

Hydro Québec

Billet de Tendresse

170e Billet de Tendresse. Toute une aventure ! Elle a commencé le 1er janvier 1985 lorsque Denis Claveau, directeur-fondateur de la Vie d'Ici, m'appelait pour m'offrir d'écrire une chronique mensuelle. Qui eût pu prévoir que j'y participerais pendant 17 ans?

Au fil des mois, les événements d'ici et d'ailleurs ont guidé mes réflexions. Tant de personnes m'ont encouragée à persévérer ! Vos témoignages d'amitié se sont faits nombreux. C'est l'un ou l'autre d'entre vous qui, en passant, me confiait: «J'ai bien aimé ce que tu as écrit ce mois-ci. » « On dirait que c'est à moi personnellement que tu t'adresses.» « J'ai gardé ton billet de tendresse pour le faire lire à ma mère ou à mon ami etc. » Et toutes vos bonnes paroles m'incitaient à réfléchir avec vous sur les mille et un visages de la TENDRESSE.

17 ans. Il s'en est passé des événements au sein de notre municipalité de Shipshaw. Notre journal «LA Vie d'Ici», édité chaque mois, fidèle au poste, peut témoigner de nos projets, de nos rêves, de nos réalisations, de nos préoccupations. Une gigantesque énergie servant à dédier de la Tendresse, à la faire fleurir dans chaque foyer, à lui donner une âme. **Sans doute sommes-nous les citoyens au monde qui ont le plus entendu parler de Tendresse!** Tout devenait prétexte pour scruter, observer, analyser... et faire jaillir cette denrée rare d'un événement ordinaire pour le rendre extraordinaire. Aujourd'hui, je vous rends hommage.

Plus encore, la tendresse s'est comme développée entre nous, gens de Shipshaw, devenant aussi naturelle que l'air pur que nous respirons. Aujourd'hui, il nous semble plus facile de dire à quelqu'un : «Tu as du prix à mes yeux. Je t'aime énormément.» et de le prouver de mille manières, autant en paroles qu'en actes.

C'est comme une grande oeuvre collective, vécue au fil des jours, sans tambour ni trompette. Comme un peintre qui, de ses pinceaux, donne une teinte spéciale à l'oeuvre d'une vie. Comme une semence très petite qui porte son fruit dans le coeur et l'âme de ceux et celles qui y croient. C'est tous ensemble, chacun à notre façon, que nous avons fait éclore la tendresse! Elle est là! Bien présente, elle demeure dans notre regard, dans notre sourire, dans notre poignée de main.

Nous sommes actuellement dans l'ère des changements. Tout va très vite. Bientôt nous parlerons de la municipalité en disant : «Du temps qu'elle s'appelait Shipshaw et nous, des Shipshois et des Shipshoises...» « Du temps où nous avions un conseil municipal et un maire seulement pour nous...» «Du temps où nous avions un fort sentiment d'appartenance, où le choix d'une maison pour élever nos enfants se faisait à l'extérieur d'une grande ville.»

Bien sûr, notre quotidien ne changera pas du jour au lendemain. Notre voisin demeure notre voisin. Et le fait d'appartenir à la quatrième plus grande ville du Québec a ses avantages et ses inconvénients. L'avenir nous révélera bien des raisons de nous enorgueillir ou de nous plaindre.

Personnellement, je décide d'entrer en sabbatique! Une publication des Billets de tendresse que vous avez privilégiés prendra la relève. Ainsi, dans le prochain numéro de la Vie d'Ici, vous lirez le Billet de Tendresse du mois de janvier 1985, le tout premier à paraître. Ce sera un peu rétro...on change tout de même en 17 ans! Février, rééditera celui de février 1991, mars 2002 celui de mars 1992. Et, si les commentaires s'avèrent positifs, nous continuerons à nous rappeler avril 1985, mai 1996, et novembre 1990. Il ne fut pas facile de choisir parmi tous les Billets car, à la relecture, chacun d'eux reflète une portion de notre vécu.

Pour nous mettre dans l'ambiance et vous remercier de votre indéfectible support, je vous souhaite un Joyeux Noël sur un extrait du mois de décembre 1990.

Vous qui fêtez Noël, cette année, s'il-vous-plaît, laissez parler votre coeur et offrez la plus grande tendresse qui vous habite.

Et moi, en échange, je vous fais le cadeau de ma TENDRESSE, celle qui surgit du « coeur de mon coeur » comme une source limpide, claire, rafraîchissante. Laissez-vous bercer, envelopper par elle: qu'elle soit votre bouclier, votre repos, votre coin de ciel bleu.

Ce Noël sera le plus merveilleux de tous... car même lorsque les décorations, l'arbre, les pâtisseries, les rencontres, les soirées deviendront souvenirs... IL FERA ENCORE NOËL, JOUR APRÈS JOUR, APRÈS JOUR...

Et je signe, en ce décembre 2001 : Avec toute la tendresse générée par vous et avec vous, votre fidèle amie,

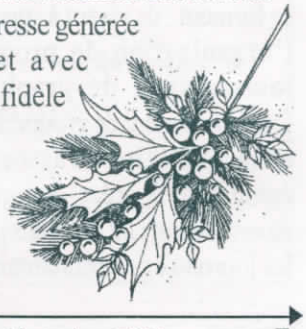

Les 20 ans de l'AMECQ

De 1980 à 1990 : du combat à la renaissance

En constante évolution, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) a relevé tous les défis qui s'offraient à elle entre 1980 et 1990. Ses fondateurs et ses membres auront dû se battre pour faire éclore une association qui regroupe autant de médias écrits issus de la presse communautaire québécoise. Voici un bilan historique de cette période de création, de questionnements et de transformation.

La date du 16 novembre 1980 est historique pour l'AMECQ puisqu'elle représente sa date de fondation. C'est suite à la réception d'une subvention du ministère des Communications du Québec qu'un front commun de journaux communautaires organise en ce jour une assemblée de fondation et un conseil d'administration provisoire de l'association. Parmi les 12 journaux présents, deux demeurent toujours actifs et membres de l'association : Nouvelles d'icitte et Droit de parole.

Les premiers pas

Un an plus tard, les premières démarches de l'AMECQ portent fruit. Elle participe en tant qu'association reconnue au PAMEC (Programme d'aide aux médias écrits communautaires). Le 19 juin 1981, l'AMECQ s'incorpore et situe son siège social sur la rue Rachel à Montréal. Lentement mais sûrement, l'association se taille une place dans le paysage médiatique québécois.

Déjà, les premiers mandats de l'AMECQ se forment : ils visent à superviser autant l'organisation de programmes de journalisme, de graphisme et de fonctionnement de groupe, que la gestion et la publicité. L'association tient également à créer des guides et des répertoires en tant qu'outils pratiques pour les journaux communautaires. Elle veut aussi négocier avec le ministère des Communications du Québec afin que le Programme d'aide aux médias écrits communautaires du Québec réponde adéquatement aux besoins des membres de l'association.

La nécessité de se démarquer

Au cours du premier congrès de l'AMECQ à Trois-Pistoles, en mai 1982, lors de l'atelier sur la perception de la presse communautaire, Jean-Guy Girard exposait la nécessité pour les médias de se démarquer les uns des autres par leur contenu, leur forme et leur gestion. Il a également souligné que la source de financement extérieure, comme celle du MCQ, demeurait essentielle à la survie des médias écrits communautaires. Ainsi, les questions de financement surgissent déjà. Les périodiques communautaires ont besoin de subventions gouvernementales, tout en trouvant leurs propres sources de financement. Cette situation ambiguë se perpétuera jusqu'à aujourd'hui et constituera une question constamment préoccupante pour l'association et ses membres. D'autre part, en septembre 1982, Yvan Gauthier remplace Pierre Baraby comme secrétaire général.

Le *Médialu* et l'*AMECQdote*

De l'association naissent deux bulletins. En juin 81, l'AMECQ publie le premier bulletin de l'association des médias écrits communautaires. À partir de janvier 83, il s'intitulera Le Médialu. En septembre 1985, après un an d'absence, l'AMECQdote, le bulletin actuel, fait son apparition.

De 1985 à 1988, 55 membres forment l'AMECQ. André Bourgeon en est le secrétaire général. Le ministère des Communications du Québec abolit le PAMEC, ce qui réduit considérablement les ressources techniques de l'association permettant d'en assurer, entre autres, une représentation efficace auprès de ses membres également touchés par la décision ministérielle.

En 1989, l'association ne reçoit pas de subvention et plusieurs journaux devront fermer leurs portes. Nicole Léonard devient secrétaire générale par intérim de l'AMECQ. On envisage même de fermer l'association. En 1990, le congrès de Rivière-du-Loup attire peu de délégués. Mais les membres se battent pour faire vivre l'association. Cette persévérance favorisera, à long terme, un avenir plus prometteur.

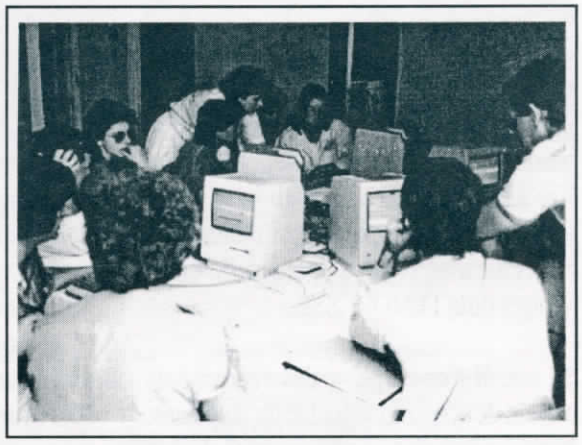

De 1990 à 2001 : de la renaissance à l'apogée

Au cours de la même année, l'AMECQ reçoit une subvention du MCQ suite à une rencontre avec Liza Frulla, ministre des Communications. Nouveau souffle de vie pour l'AMECQ. C'est le début d'une renaissance pour les membres, qui auront le vent dans les voiles pour partir vers une nouvelle aventure journalistique et communautaire. Yvan Noé Girouard est engagé comme secrétaire général de l'association. Afin de mieux faire connaître les services offerts par l'AMECQ et

surtout de mieux comprendre les besoins de ses membres, ce dernier effectue une tournée auprès de 23 journaux. En 1991, l'association se dote d'un nouveau siège social situé au 30, rue Fleury Ouest à Montréal.

En 92-93, l'AMECQ compte 62 journaux. Elle publie un outil de rédaction journalistique en milieu communautaire : Le guide-ressources de la presse communautaire. En 1995, l'association implante un réseau de placement publicitaire et une agence de vérification de la distribution (AVDA). Elle produit une analyse critique sur la conception graphique de chaque journal membre. Au cours de la même année, Jacques Parizeau, Premier ministre du Québec, accorde une aide favorable aux médias communautaires en réinstaurant une aide directe aux journaux en leur promettant 4% de la publicité gouvernementale. Des sommes pour l'achat d'équipement informatique et pour la réalisation de projets de développement sont allouées à 38 journaux communautaires. Graduellement, l'association et ses membres commencent à reprendre de la vigueur.

Vers de nouveaux défis

En 1997, un sondage mené auprès de six cents répondants par le Groupe Mallette Maheu confirme le très haut taux d'appréciation de lecture des journaux communautaires allant jusqu'à 95 % dans certaines localités. Dans un autre ordre d'idées, en 1998, suite à la poursuite judiciaire intentée contre Le Trait d'union du Nord de Fermont, les membres, solidaires, se donnent un fonds de défense juridique.

Dès cette même année, l'association prévoit un congrès d'orientation pour l'an 2000 et un comité ad hoc est mis sur pied. Ce congrès a doté l'AMECQ d'une nouvelle structure démocratique par la création d'un conseil national représentant 10 grandes régions et se voulant un intermédiaire entre l'assemblée générale et le conseil d'administration.

Depuis sa fondation, l'AMECQ a su, grâce à son enthousiasme et sa persévérance, être à la hauteur des événements. L'association, qui compte aujourd'hui 98membres, peut être fière de ses réalisations. À l'aube du troisième millénaire, elle avance vers un horizon prometteur, en quête de nouveaux défis.

Maryse Dumont

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

La neige et le concassé

Plusieurs résidents de la municipalité se sont déjà plaints de dégats causés sur leur terrain lors de la tombée des premières neiges. La gratte passe à une vitesse élevée et pousse non seulement la neige mais également le concassé jusqu'en plein milieu des terrains. Serait-ce possible de remédier à la situation?

Merci au nom de tous les citoyens de Shipshaw

Un citoyen

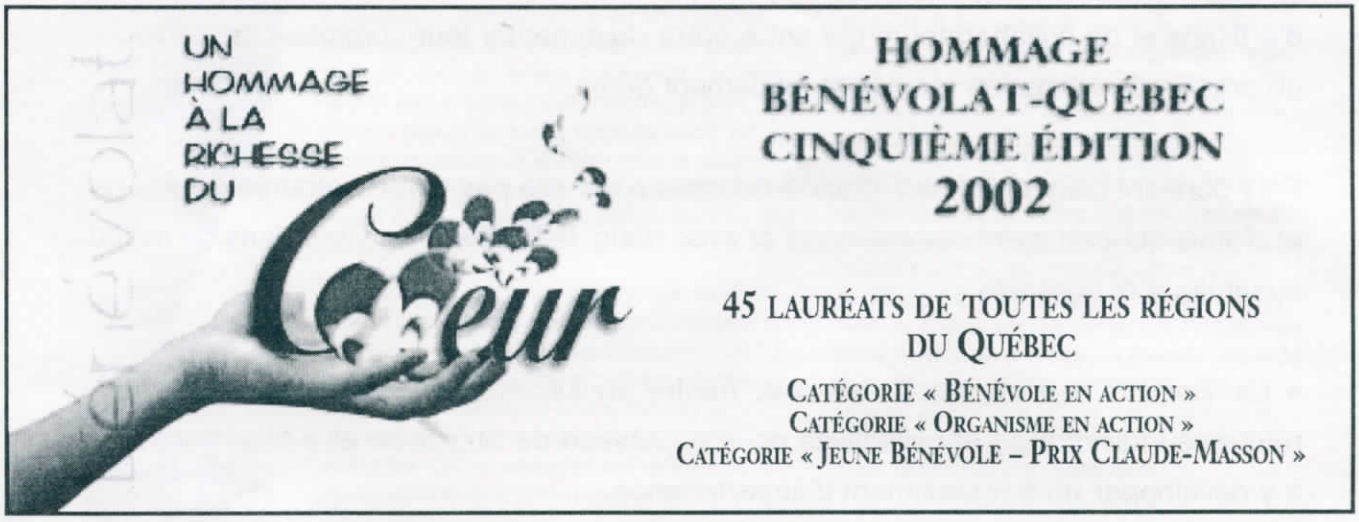

HOMMAGE
BÉNÉVOLAT-QUÉBEC
CINQUIÈME ÉDITION
2002

45 LAURÉATS DE TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

CATÉGORIE « BÉNÉVOLE EN ACTION »
CATÉGORIE « ORGANISME EN ACTION »
CATÉGORIE « JEUNE BÉNÉVOLE – PRIX CLAUDE-MASSON »

DATE LIMITE POUR LES MISES EN CANDIDATURE : 30 JANVIER 2002

POUR OBTENIR UN FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE OU POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC L'UN DES ORGANISMES SUIVANTS :

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
Région de Québec : (418) 646-9270
Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 577-2844
Internet : www.mess.gouv.qc.ca

Fédération des centres d'action bénévole du Québec
Région de Montréal : (514) 843-6312
Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 715-7515
Internet : www.fcabq.org

Québec

fcaBq

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Bonne fête et félicitation à La Vie d'ici!

Jacques Côté
Député de Dubuc

C'est avec empressement que je réponds favorablement à l'occasion qui m'est offerte de souligner le 20e anniversaire des médias écrits communautaires. Il me fait particulièrement plaisir de célébrer les 20 ans de « La Vie d'ici ».

Les citoyens et les citoyennes de Shipshaw peuvent être fiers de posséder un groupe d'artisans et de collaborateurs qui ont à cœur de cimenter leur communauté à travers un organe d'information qui lui est totalement dédié.

En y pensant bien, notre plus grande richesse n'est-elle pas d'être entourés de voisins et d'amis qui partagent comme nous et avec nous, le bonheur de vivre dans un milieu dynamique et agréable.

« La Vie d'ici » a su, au fil des ans, mettre en lumière les petites et les grandes réussites individuelles et collectives de la population de Shipshaw et a ainsi contribué à y développer un fort sentiment d'appartenance.

Vingt fois merci et longue vie.

Jacques Côté
Député de Dubuc

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 3.79
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : (418) 644-5901
Télécopieur : (418) 646-6685

808, rue Bagot
La Baie (Québec) G7B 2N8
Téléphone : (418) 544-2831
1-800-249-7580
Télécopieur : (418) 544-8966

Reconnaissons et apprécions chacun des gestes faits pour nos communautés

L'implication sociale et le bénévolat en particulier ont différents visages. Ils se manifestent dans plusieurs secteurs d'activité comme un geste du cœur, un élan de générosité, un don de soi. L'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec se révèle un moment privilégié pour reconnaître chacune des actions et chacun des sourires faits par des gens, pour des gens. À titre de ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion et au nom du gouvernement du Québec, je souhaite exprimer notre reconnaissance et notre gratitude à vous toutes et tous qui donnez si généreusement de votre temps et de votre énergie à des causes qui vous tiennent à cœur, à des activités, aussi nombreuses que variées, qui vous passionnent.

La politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire

En septembre, je dévoilais la politique nationale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, contenue dans un document intitulé *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Il y a lieu d'être fier de cette politique car, après des années de travail et d'échanges animés avec le milieu communautaire, je peux affirmer aujourd'hui qu'une étape majeure a été franchie en matière de relations entre le pouvoir public et le réseau associatif et communautaire, situant de ce fait le Québec parmi les États les plus progressistes.

Cette politique met notamment l'accent sur deux aspects cruciaux de la relation qu'entretiennent le milieu communautaire et le gouvernement : le respect de l'autonomie des organismes communautaires dans les différents rôles sociaux qu'ils assument et la reconnaissance de l'importance de l'action communautaire en tant qu'agent de développement de la citoyenneté et de développement social.

La politique bonifie aussi à maints égards les pratiques qui avaient cours jusqu'ici. Mentionnons l'engagement à soutenir le recrutement, la formation et l'encadrement des bénévoles, de même que l'appui à la reconnaissance des compétences développées dans l'action bénévole. Elle reconnaît ainsi la contribution de l'action bénévole sous ses différentes facettes.

Le prix Hommage bénévolat-Québec

Notre reconnaissance du travail des bénévoles se manifeste aussi par le prix Hommage bénévolat-Québec. Ce prix annuel, remis par le gouvernement du Québec à une quarantaine de personnes et d'organismes œuvrant dans toutes les régions, est essentiel à nos yeux. En effet, ce signe de gratitude encourage les lauréats et l'ensemble des bénévoles à poursuivre leur engagement qui constitue, par ailleurs, un fier exemple pour la relève.

Bénévoles, intervenantes et intervenants du milieu socio-communautaire, vos gestes s'inscrivent dans une démarche marquée au sceau de l'entraide, de la solidarité et du respect de l'autre. Je vous remercie d'être là. Sachez que par votre engagement, vous participez à l'édification et à l'amélioration du Québec moderne, une société où il fait bon vivre.

Un 20e anniversaire à souligner!

Enfin, je salue l'Association des médias écrits communautaires du Québec pour ses vingt ans de présence active au sein de la communauté. Ces médias jouent un rôle essentiel : d'une part, ils encouragent l'entraide, la solidarité et le développement et, d'autre part, ils s'emploient à promouvoir la vie de quartier, de village, la diversité culturelle et la réinsertion sociale pour épauler celles et ceux qui soutiennent l'action communautaire et l'économie sociale. Longue vie à l'association, à ses membres et à ses bénévoles!

Année internationale des bénévoles 2001 au Québec

Nicole Léger
Ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
Responsable de l'action communautaire et bénévole

Québec

AVIS AUX PERSONNES MORALES, AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES GROUPEMENTS IMMATRICULÉS AU QUÉBEC

15 décembre 2001- Date limite de production de la déclaration annuelle 2001

L'Inspecteur général des institutions financières rappelle qu'il est obligatoire de produire la déclaration annuelle 2001 avant le **15 décembre 2001**.

Si vous avez reçu une déclaration annuelle préimprimée de l'IGIF, elle doit être vérifiée, complétée s'il y a lieu, **signée**, accompagnée des droits prescrits et retournée à l'IGIF dans l'enveloppe préadressée ou encore être déposée électroniquement dans les services en ligne Internet de l'IGIF (**www.igif.gouv.qc.ca**) lorsqu'il n'y a pas de modification.

De plus, prenez note que des mesures annoncées au Budget 2001-2002 exemptent les nouvelles entreprises immatriculées en 2001 de produire une déclaration annuelle l'année de leur immatriculation.

Si vous n'avez pas reçu votre déclaration préimprimée, communiquez avec l'IGIF aux numéros de téléphone suivants :

Renseignements : Région de Québec : (418) 643-3625
Ailleurs au Québec : 1 888 291-4443

Inspecteur général des institutions financières

Québec

La Guignolée La Guignolée

Les bénévoles de la Saint-Vincent de Paul profitent de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui ont collaboré à la collecte de la guignolée

Merci à la population qui les ont chaleureusement accueillis.

Nous donnerons le résultat de la collecte en janvier.
Charlotte Mercier, resp.

Vision Beauté
Salon d'esthétique
France Layné

- épilation à l'électricité
- traitement facial
- traitement de dos
- épilation à la cire
- maquillage
- manucure

Certificats cadeaux

traitement spécifique:
feuille de colagène
matrice Vitamine C
matrice éclaircissante

Esthéticienne - Électrolyste: Catherine Godin
3610, St-Léonard Shipshaw **547-5744**

Les 20 ans de l'AMECQ

Plus d'un million de gens lisent les médias écrits communautaires

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

98 publications · 563 027 exemplaires · 1 069 751 lecteurs

L'information locale à caractère social, municipal et économique

- Assure un lien intime avec le lecteur
- Suscite un sentiment d'appartenance
- Présente un reflet juste de la communauté
- Constitue une source de renseignements perçue comme la plus crédible

Les médias écrits communautaires sont des organismes sans but lucratif (OSBL), de propriété collective et de gestion démocratique, qui sont produits par des bénévoles impliqués dans l'action communautaire. Ces publications poursuivent des missions de :

- information locale (diffusion d'informations à propos des organismes bénévoles, scolaires, municipaux, de développement économique régionaux, etc.)
- lutte à la discrimination et à l'oppression
- aide aux jeunes en détresse
- éducation à la consommation
- intégration culturelle
- prévention et sensibilisation à la violence
- aide aux itinérants
- échanges inter-culturels
- défense des valeurs social-démocrates
- adaptation et information des communautés culturelles (arabe, vietnamienne, turque, juive, etc.)

AFÉAS Shipshaw
Association Féminine d'Éducation et d'Action sociale

Opération Tendre la main

Si tu veux participer à cette activité de partage, de soutien, d'amour, tu te rends à la Cathédrale de Chicoutimi pour 10 heures, dimanche le 9 décembre 2001.

L'exécutif et toutes les membres de votre AFÉAS locale se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeux rassemblements familiaux et ou entre amis(es) et collègue de bureau.

Des voeux de Santé, Bonheur et Paix et beaucoups de tendresse et amitié avec vos enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants.
Joyeuses Aféastivités!

Nicole Tremblay, publiciste

Contact Paroisse

St-Jean-Vianney
St-Léonard

LE RÊVE DE NOEL

Avec nous, Dieu rêve d'un monde meilleur
Pense, crois, rêve, ose...

Que la lumière de celui dont nous célébrons la naissance à Noël t'illumine de son amour et fortifie en toi l'espérance d'un Monde de paix.

Paulo Coelho disait: «Les rêves donnent du travail».
Alors ensemble, et forts de l'Esprit, nos pouvons accomplir le Rêve de Dieu.

C'est le plus grand souhait que nous formulons pour un monde Meilleur.

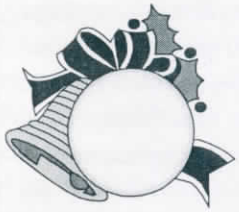

Joyeux Noël, Bonne Année.

L'équipe d'animation paroissiale
Louise Dassylva, Denise Gagnon, Hélène Girard,
Sylvain Gravel ptre et Monique Jomphe

Horaire des célébrations:

Célébrations du Pardon

- St-Charles:	15 décembre à	19h 00
- St-Jean-l'Évangéliste (Bégin):	16 décembre à	9h 00
- St-Ambroise:	17 décembre à	19 h 00
- St-Jean-Vianney:	18 décembre à	19 h 00

CONFIRMATION

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTIONÀ LA DÉMARCHE PRÉPARATOIRE AU SACREMENT DE LA CONFIRMATION 19 JANVIER 2002

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être baptisé(e)
- Être inscrit(e) en enseignement religieux catholique
- Avoir reçu les sacrements du Pardon et de l'Eucharistie
- Avoir complété la catéchèse de 5ième année

Si vous êtes intéressés(ées), il est nécessaire de téléphoner afin de donner vos coordonnéesà

- **Sophie Néron (542-0872)**

N.B. Un membre du Comité d'initiation sacramentelle vous communiquera par la suite la date de la soirée d'information à laquelle les parents et le jeune devront assister.

Comité responsable du C.I.S.

Messes de Noël

24 décembre			
St-Jean-Vianney	20h	22h	
St-Léonard	20h	22h	
St-Charles	minuit		
St-Ambroise	20h	22h	minuit
St-Jean-l'Évangéliste (Bégin)	20h		
25 décembre			
St-Charles	10h		

Messes du Jour de l'An

31 décembre	
St-Charles	19h
St-Ambroise	19h
1 janvier	
St-Jean-Vianney	11h
St-Léonard	9h30
St-Ambroise	11h
St-Jean-l'Évangéliste	9h

Clinique dentaire
Fortin & Kuberek
547-8111
2351, St-Dominique, Jonquière
Face à Jean Coutu • URGENCE

DANIEL MARCHAND
PHARMACIEN
547-9375
Livraison à Shipshaw
1858, Ste-Famille, Jonquière, Qc
SANTÉ Services

Santé Globale
Global Wellness
Madeleine Gagnon
Jean-Louis Laberge
Tél.: (418) 542-3977
Fax : (418) 542-8630
CLINIQUE DE MASSOTHÉRAPIE
3758, Rte Mathias, Shipshaw, Qc
Votre santé physique, émotionnelle et financière nous tient à coeur

LES CARIES.

Les bactéries sont responsables de la formation de la carie. En effet, après avoir mangé, les bactéries s'activent et rendent la salive acide. C'est donc à ce moment qu'elles attaquent l'émail des dents pour le détruire. Ce processus commencé, il se fait plus ou moins vite et la carie grandit de plus en plus et détruit la dent. Quand la carie est très grande, elle va attaquer le nerf de la dent et un grand mal de dent commence. Pour sauver la dent, il faut alors faire un traitement de canal.

Donc, plus on brosse les dents aussitôt après avoir mangé, moins on a de chances d'avoir des caries et... si on a une carie, c'est plus facile à réparer quand elle est petite !

À bientôt.

Dr Marie-Claude Fortin, d.m.d.
Dr Christof Kuberek, d.m.d.

BIEN PRENDRE SES MÉDICAMENTS? PAS SI FACILE!

Bien prendre ses médicaments? Pas si facile! Saviez-vous que près de 50% des gens ne prennent pas leurs médicaments de manière adéquate? Peut-être faites-vous partie de ces gens qui se demandent pourquoi ils prendraient des pilules alors qu'ils se sentent parfaitement bien? Certaines maladies ne présentent aucun symptômes actuel, mais peuvent occasionner des complications de santé très graves si elles ne sont pas traitées avec des médicaments. C'est une forme très répandue de non-fidélité au traitement, mais très dangereuse. Certains médicaments doivent être pris à un moment précis de la journée; pour d'autres, il faut éviter le lait ou la nourriture. Pour faciliter la prise de vos médicaments, votre pharmacien peut vous aider à trouver une solution adaptée à vos besions. Consultez-le!

Daniel Marchand L ph.

LA SANTÉ EST NÉCESSAIRE POUR UN BON ÉQUILIBRE DE VIE.

Les produits magnétiques et à infrarouge lointain combattent la fatigue et le stress. Le corps a besoin de récupérer la nuit : c'est la base d'une santé équilibrée tant physique que mentale. Dormir sur un matelas magnétique, c'est un espoir pour une vie meilleure. Dans le Journal de Québec, on parlait d'un joueur des Expos, Rondell White; ce dernier a sauvé son genou grâce au port de semelles magnétiques: celles-ci lui ont permis de jouer à nouveau dans l'équipe. Ces produits performants présentent une opportunité d'affaires car, ils fonctionnent à 100%. Nous parlons ici d'une entreprise japonaise en pleine expansion, mise sur pied depuis 24 ans et offrant un plan de rémunération exceptionnel. Nous sommes à la recherche de personnes autonomes, sérieuses, désirant s'épanouir dans cette entreprise. Prendre rendez-vous du lundi au vendredi entre 9h.00 et 17h. 00.

Madeleine Gagnon

PETRO T
Service d'essence

Épicerie Boucherie Culinaire

Lundi au Vendredi:	6h à 23h
Samedi:	7h à 23h
Dimanche:	8h à 23h

- Boucherie
- Charcuterie faite maison
- Pâtisseries fraîches du jour
- Valideuse • Nettoyeur
- Mets préparés
- Cartes de V.T.T.
- Bière et vin
- Essence
- Vidéo

4500, Rte Mathias Shipshaw, 547-0121

Petites annonces

4630, rue Saint-Léonard Shipshaw

Offre de services:
Vous avez besoin de produits Avon, je suis situé sur le plateau. Pour recevoir une brochure, appelez-moi!
Josée: **547-8993**

Gardienne en milieu familial, situé sur le plateau. Place limitée
Josée: **547-8993**

Offre d'emploi:
Recherche personne pour s'occuper de 3 enfants dont 2 vont à l'école, ainsi que l'entretien ménager. Situé à Shipshaw, horaire variable, temps partiel.
Pour informations Lucie: **547-7997**

À vendre:
Métier à tisser 60" avec accessoires pour montage et tissage.
Pour informations: **693-1030**

---

4 pneus Michelin Alpin P205-70-R15 sur rim de roues pour Olsmobile + enjoliveurs.
Tank de plastic 4'X4'X4' pouvant servir de réservoir à eau pour chalet
Pour informations Denis: **695-6627**

Douze chiots croisés Berger Allemand 20$/ch.
Pour informations: **546-1119**

Gratte pour 4 roues 150$ non installée, 225$ installée.
Robe de mariée gr. 9-10 blanche perlée. Grande traine, diadème et voile.
Pour informations: **547-5971**

SOUHAITS PARTICULIERS

• BAPTÊMES • MARIAGES • • ANNIVERSAIRES• DÉCES •

Baptêmes

Émilie enfant de Nancy Boulé & Martin Deschênes

Félicitations aux nouveaux parents.

• • •

Décès

Paul-Heuri Dufour
époux de Thérèse Roy,
père de Lucie
(Yvon Bouchard)
et Gaétanne Dufour
(Alain Bergeron)

Adrienne Bouchard
épouse de Louis-Albert Duguay

Germain Fortin
frère de Michel Fortin
(Johanne Guay)

Jeanne d'Arc Leblanc
soeur de Claude Leblanc
(Lise Tremblay)
et Albert Leblanc
(Charlotte Harvey)

À toutes les personnes éprouvées par le deuil, les membres ainsi que les lecteurs du journal La Vie d'Ici offrent leurs plus sincères condoléances.

À louer:
Logement 4½, endroit paisible, vue sur le Saguenay. Libre immédiatement
Communiquer: **548-5178**

LES DÉTECTEURS DE FUMÉES SAUVENT DES VIES

La plupart des incendies ont lieu la nuit, pendant que les gens dorment. Dans bien des cas, les victimes ne se réveillent même pas. Un détecteur de fumée en bon état décèle la fumée et vous avertit, vous donnant du temps précieux pour vous échapper. N'oubliez pas de changer la pile de vos détecteurs de fumées, car celle-ci ce fait en changeant l'heure, deux fois par année.

Pour ceux qui ont des foyers, ils vous faut inspecter et nettoyer régulièrement votre cheminée, car la créosote peut se former rapidement et constitue une cause importante de feu de cheminée. Vérifiez les tuyaux et les raccords de poêle. Assurez-vous que chaque section soit bien assujettie à l'aide de vis. Vérifiez s'il n'y a pas de décoloration à chaque raccord, cela pourrait être l'indice de problème à venir.

Les fêtes arrivent à grands pas, alors les gens cuisinent, fument et boivent d'avantage, trois des principales causes d'incendies. Une cigarette allumée tombée sur un fauteuil ou une poêle pleine d'huile oubliée sur la cuisinière font partie des scénarios à l'origines d'incendies. Alors, prenez garde à tous ces évènements pendant la période des fêtes.

Finalement, pour ceux qui ont un party de travail ou une sortie et qui ont consommé de l'alcool, n'oubliez-pas que Nez rouge est à votre service. Voici le bon geste pour bien finir la soirée.

JOYEUSES FÊTES, DU SERVICE INCENDIES DE SHIPSHAW.

Gérant : Bertrand Boily

RONA
L'EXPRESS
3490, rte Saint-Léonard
Shipshaw
542-7005

PRODUITS DISPONIBLES EN MAGASIN
- Électricité
- Plomberie
- Peinture Crown Diamond
- Peinture Rona
- Toutes les huiles à moteurs
- Nourriture pour animaux
- Terreau d'empotage
- Outillage
- Matériaux de construction

Saviez-vous Que

Denis Claveau

Terreur à Dorval

Depuis les événements du 11 septembre dernier, le monde entier ressent l'onde de choc de l'apocalypse de New-York. Notre vision de la vie, de ce qui est important, nos manières de faire, de penser sont bousculées quand ce n'est pas changées, à tout jamais. Au premier chef, le monde du transport aérien, qui bat toujours de l'aile, s'est vu imposer un renforcement drastique des mesures de sécurité.

C'est donc un peu tendu que Richard Jean, conjoint de Claire, dut prendre l'avion, fin septembre, dans le cadre de son travail. Valise en main, il se présente donc avec 3 autres compagnons à l'aéroport de Bagotville. La tension est palpable et nos trois mousquetaires (je vous rappelle que les 3 mousquetaires étaient 4) ne veulent vraiment pas causer d'ennui. Un profil bas est adopté par nos voyageurs et les petits caprices sont mis de côté. Les bagages prennent donc rapidement la direction des soutes et l'embarquement se fait vraiment sans histoire. Le voyage se déroule donc sans anicroche bien que chaque petit bruit, chaque craquement, chaque changement de son des moteurs deviennent suspects, inquiétants pour nos amis. L'avion se pose à Dorval sans avarie même si les émotions se bousculaient au portillon. Deux jours plus tard, leur mission accomplie, nos acolytes se présentent à l'aéroport de Dorval pour le retour. Cette fois, d'un commun accord, nos Saguenayens décident de garder leurs valises dans l'avion. Avant l'embarquement, bien sûr, il faut passer au détecteur de métal. L'un sort ses clés de ses poches, l'autre enlève son coupe-vent, l'autre sort son revolver de son étui (c'est une blague, je le sais, ce n'est pas drôle) et les valises passent également par le système de détection. Chacun attend sa valise et s'en empare. Au moment où Richard étire le bras pour reprendre la sienne, un policier crie NON d'une façon très convaincante. Vous avez une paire de ciseaux dans votre valise". Richard est sous le choc et ne comprend pas. Du coup Richard était devenu une sorte de terroriste aux ciseaux. "C'est impossible, ça se peut pas, voyons. Les préposés lui demandent donc de vider sa valise. Richard, la main tremblante, sort son linge du sac tandis que son cerveau est presque au point d'ébullition. Arrivé au fond de la valise, Richard constate avec soulagement qu'il n'y a absolument rien qui ressemble à des ciseaux. Le préposé s'approche et découvre un petit rangement zippé qu'il ouvre avec empressement. Il y découvre 2 paires de bas de nylon et une grosse paire de ciseaux bien pointus et bien aiguisés. Tout le monde sait que des bas de nylon

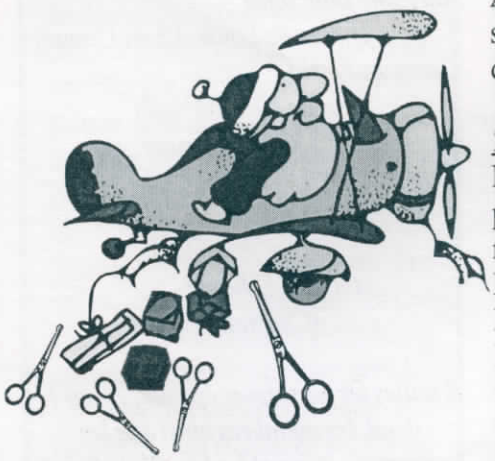

peuvent servir exceptionnellement aux bandits pour se cacher autre chose que les "foufounes" et pensez à ce qu'on pourrait faire avec de gros ciseaux dans un avion quand on sait ce que des terroristes ont réalisé avec de simples fourchettes. Les gens de la file d'attente se regardent puis dévisagent Richard comme si c'était un Taliban. Avec un oeil inquisiteur, le préposé demande à Richard ce que cet objet fait là. Dans la tête de notre homme, encore sous le choc, un seul mot emplit tout l'espace CLAIRE! Il venait de se rappeler, avec la rapidité d'un élastique qui te revient sur le nez, que sa chère épouse avait utilisé sa valise deux semaines plus tôt et comme elle a souvent peu de temps pour faire mille choses et en oublier cent, elle aura omis d'aller dans les recoins de la valise. Richard aurait voulu se faire la malle, mais il était fait comme un rat. Comment se sortir de cette souricière? Dans ce cas-ci, même dire la vérité ne peut être d'aucune utilité : c'est trop énorme comme boulette. L'aurait-elle fait exprès? Bien sûr que non, sinon Machiavel prenait carrément le bord des douches. Finalement après une éternité de 10 minutes, Richard ayant un casier vierge (ou claire), dut se résoudre à retourner au Saguenay sans les fameux ciseaux. Il aurait pu ramener les collants de sa douce moitié, mais n'en fit rien par esprit revanchard. On savait que tu étais de même Richard, mais on ignorait que tu étais comme ça.

N.B. De source généralement mal informée, nous avons appris après coup que Claire était la seule personne dans toutes les Amériques, incluant l'Amazonie, à ne pas savoir ce qui s'était passé le 11 septembre dernier.

Terreur végétale.

Près du pont de la rivière Shipshaw, deux propriétaires sont des beaux-frères et des riverains mais un seul est vraiment un Riverin (Alain) alors que l'autre s'appelle Denis Gignac, époux de Hélène Basque. Derrière sa maison, entre la piscine et la rivière, s'étire un arbre d'une cinquantaine d'années que Denis soupçonne d'être en phase terminale et pour lequel il ne compte pas faire d'acharnement thérapeutique. Mais comme abattre un arbre n'est pas si simple qu'il ne semble et que les quelques rares spécialistes, comme Carol Lavoie, gardent jalousement leur modus operendi, notre apprenti bûcheron dut donc penser à tout dans le moindre détail. D'abord il décida de s'adjoindre son frère Daniel dans l'opération, en commençant par acheter une scie mécanique flambant neuve, puis, toujours de connivence, ils calculèrent l'endroit précis où l'arbre devait tomber compte tenu de sa longueur, de la proximité de la piscine, de la rivière, du vent, etc... Enfin, au cas où quelque pépin ne se présente, ce qui était bien sûr hautement improbable, Denis grimpa dans l'arbre avec une longue corde qu'il fixa au tronc dans le

premier tiers supérieur. Dans ces conditions, l'entaille avant la coupe ne devenait qu'une simple formalité. Ils s'exécutèrent. Une grosse pointe de bois tomba bientôt par terre; peut-être même était-elle "un peu" grosse. Soudain l'arbre effectue un mouvement arrière vers la piscine, exactement dans la mauvaise direction. Denis et Daniel s'emparent de la corde et se mettent en traction pour retenir le monstre. À ce moment de haute tension, Hélène, qui veut immortaliser la scène, sort avec son appareil photo et un large sourire, ignorant totalement les nouveaux enjeux. "Vite viens nous aider, il va tomber dans la piscine". Hélène laisse donc sourire et caméra sur la galerie et vient ajouter tout son poids à cette partie de souque à la corde. Mais comme il s'agissait plutôt d'un poids plume, la situation resta inchangée. Elle courut donc chez son voisin de beau-frère; malheureusement, il n'était pas chez lui. Puis, elle pensa appeler Mario Tremblay qui, sur la ferme, dispose d'équipement de traction; mais il fut impossible de le rejoindre. En désespoir de cause, elle lança un S.O.S. de l'autre côté de la rivière à un autre cultivateur, soit Sylvain Tremblay propriétaire de l'ancienne ferme Coulombe. De son cellulaire, elle rejoint donc Syilvain dans la grange. Il est justement en train de réparer son tracteur. Mais qu'à cela ne tienne, il promet son aide immédiate et saute dans son camion 4X4 accompagné de son fils Martin, de Jacques Belley et Gaétan Dallaire. Pendant ce temps, au bord de l'épuisement, les pieds enfoncés dans le terrain et les bras tout étirés, Denis eut la géniale idée de mettre son échelle en travers de l'arbre pour l'empêcher de poursuivre sa descente vers la piscine.

À l'arrivée du renfort, comme on ne peut accéder à l'arrière-cours directement et malgré qu'il fut théoriquement impossible de s'y rendre par le champ avec le camion, Sylvain s'y risqua quand même, traversa le ruisseau et arrêta son bolide devant la corde. Une fois la corde bien fixée au camion, ce fut une affaire d'enfant de faire tomber l'arbre qui s'affaissa exactement à l'endroit prévu initialement. "Sauvés", s'écrièrent en choeur les Gignac. Pendant ce temps, Sylvain était remonté dans son camion, refaisant son chemin. Arrivé dans le ruisseau, il s'y abîma corps et bien comme on dit. Tant et si bien il se calla, le pauvre saint homme, qu'il dut abandonner là son engin, retourner chez lui réparer son tracteur pour revenir enfin débourber son camion. Oui c'est bien vrai, admettons-le, "il y a loin de la coupe aux lèvres". Évidemment la prudence la plus élémentaire enjoint Denis de revendre sa scie mécanique au plus vite sinon Shipshaw pourrait carrément changer de face. Les exemples viennent de haut. 'Si Cléopâtre avait eu le nez moins long, la face du monde en eût été différente'.

Maison des jeunes

responsable
Maryse Gagnon

Période des fêtes pour la Maison des jeunes

Nous invitons tous les jeunes entre 12 et 17 ans qui ont le goût de connaître la Maison des jeunes de Shipshaw. **Pour le mois de décembre, il y aura une activité spéciale de Noël** afin que les jeunes puissent amorcer leurs vacances des fêtes tout en s'amusant. Cette soirée sera animée par deux animateurs, Mario Larouche et Patricia Gagné. Alors si tu as le goût de t'inscrire viens nous voir à la Maison des jeunes ou encore, tu peux nous rejoindre au **695-3673, tous les soirs de la semaine**. Surveillez nos articles de La Vie d'Ici, pour en savoir davantage sur nos activités.

À noter : La Maison des jeunes fermera ses portes pour le temps des fêtes du 22 décembre 2001 au 14 janvier 2002.

Avis à toute la population :
Tout d'abord, nous voulons remercier la population pour leur généreuse contribution lors de notre campagne de porte-à-porte pour Centraide. **Un gros merci à toute la population !**

De plus, si vous avez des meubles, décorations d'occasions, jeux divers que vous ne voulez plus et qui sont toujours utilisables, n'hésitez pas à nous en faire le don car ce geste serait bien apprécié. Vous pouvez nous contacter au **695-3673**.

Maryse Gagnon, Responsable

Salon d'esthétique Chantale enr.
France Layné

Certificats cadeaux

- Électrolyse
- Épilation à la cire
- Facial *dialysat *coussinet de collagène pour les yeux
- Maquillage
- Soins du dos
- Dépositaire des produits France Laure

Chantale Fortin
esthéticienne, électrolyste
7 ans d'expérience

3630, Des Eaux-Vives Shipshaw Tél.: 695-6225

ALCAN

PARTENAIRE DANS L'HISTOIRE ET LE DÉVELOPPEMENT

Société Canadienne SHIPSHAW

Postes Canada transmet la joie des Fêtes!

Écris au Père Noël, il te répondra!.
Le Père Noël est en route et Postes Canada lui donne un coup de pouce durant cette période spéciale de l'année en livrant vos voeux et cadeaux. Et nous nous assurons que le Père Noël, au Pôle Nord, reçoit les lettres de vos enfants. Envoyez vos lettres au Père Noël, avant qu'il ne soit trop occupé, sans oublier d'indiquer l'adresse de retour. Cette initiative de Postes Canada vise à inciter les enfants à écrire des lettres et à leur apprendre les règles d'adressage du courrier.
PÈRE NOEL PÔLE NORD H0H 0H0.

❄Participez au concours de Postes Canada et courez la chance de gagner un plein camion de surprises des Fêtes!
Gagnez 50 000$ et offrez-vous un plein camion de surprises. Obtenez vos bulletins de participation : -à votre bureau de poste, -en direct, sur le site www.postescanada.ca/letempsdesfetes ou dans votre brochure des Fêtes de Postes Canada.

❄Beaucoup de clients recherchent de jolis cadeaux pour remplir les bas de Noël : Postes Canada a peut être ce qu'il vous faut.

❄Téléphone Rogers AT&T Ericsson/ Nokia, Parlez à la carte, le sans-fil sans tracas. Aucun contrat, aucune vérification de crédit et aucun relevé mensuel. 149.99$

❄Les cartes de services prépayées : cartes de temps d'antenne aux cartes d'appels interurbains et locaux, en passant par les cartes d'accès à Internet et boîte vocale : ROGERS AT&T, FIDO, TELUS, SOLO, VOX ET LA PUCE. 10$,20$,25$,30$ et 50$

❄La trousse de correspondance Oiseaux du Canada. 17.95$

❄Ensemble CinéMonnaie : Parc Jurassique et Shrek. 13.95$

❄L'économiseur d'écran Airscapes sur CD-ROM, plus de 250 photos aériennes. 19.95$

❄La boîte postale tirelire, pour épargner en beauté!. 9.95¢

❄Ensemble numismatique de la Monnaie royale canadienne. Faites durer le plaisir, un bon investissement qui prendra de la valeur avec le temps.

❄et les mandats-poste, pour ceux qui ont déjà tout.

❄Codes Postaux : On peut se procurer le *Répertoire des codes postaux canadiens 2002* au coût de 21.95$. Il est offert également sur *CD-ROM* On peut également obtenir des codes postaux par téléphone, en composant le 1-900-565-2634. Également, on peut vérifier gratuitement les codes postaux en consultant le site Internet de la Société(http : //www.postescanada.ca).

Mesdames Lucie Dufour et Jocelyne Claveau ainsi que moi-même, vous souhaitent nos meilleurs voeux, à vous ainsi qu'à votre famille à l'occasion de la période des Fêtes et puisse la nouvelle année vous apporter joie et sérénité.

Nadia Touzin,
Bureau de Poste,
547-5523

BIBLIO INFORMATION DU RIVAGE DE LA RIVIÈRE

Biblio du Rivage :
Les peintures de Monsieur Léo Ayotte sont toujours à la bibliothèque ainsi que L'exposition de volumes sur les « Dinosaures ».

Veuillez prendre note que la biblio sera fermée vendredi le 7 décembre 2001.

Biblio de la Rivière
« Safarir, l'humour illustré » est toujours présenté à la bibliothèque et ce, jusqu'au 30 janvier 2002. Belle occasion de se bidonner avec des textes et des dessins pondus par les artistes de la revue québécoise. Un jeu questionnaire est proposé aux visiteurs.

L'exposition des volumes sur « les chats » et « les chiens » est toujours visible à la biblio.

Informations de vos deux bibliothèques :
1.Nous vous rappelons que le concours « Une naissance, un livre », se poursuit et des informations sont toujours disponibles à votre bibliothèque.
2.Nous voulons remercier toutes les personnes qui se sont déplacées lors de l'activité « À la découverte des tortues ».
3.INFO-BILIO est toujours en fonction pour toutes vos questions sur un sujet dons vous ne pouvez trouver de réponses à votre biblio.
4.Pour la période des fêtes, vos bibliothèques seront fermées du 22 décembre 2001 jusqu'au 3 janvier 2002, donc au plaisir de vous revoir le 4 janvier 2002 aux heures habituelles.

Nous vous souhaitons de passer une joyeuse période des fêtes !

Ginette Tremblay
Biblio, secteur de la Rivière

Biblio du Rivage

Heures d'ouverture :

Mardi	13h30 à 15h00
Mercredi	18h30 à 20h30
Vendredi	18h30 à 20h30
Samedi	13h00 à 15h00

Biblio de la Rivière

Heures d'ouverture :

Mardi	13h30 à 15h00
Mardi	18h30 à 20h30
Vendredi	18h30 à 20h30

Du Côté de Bois-Joli

Solange Routhier

Un beau projet

Cette année, les étudiants de la classe de Manon Levasseur auront la chance de vivre une expérience extraordinaire. Avec la précieuse collaboration de madame Claire Duchesne, graphiste, ils apprendront à réaliser, étape par étape, un journal. Celui-ci sera publié à la fin de l'année scolaire et distribué aux élèves de l'école Bois-Joli. Un projet qui pourrait être très enrichissant pour tous ces participants!

Un rêve

La mer, un tendre rêve qui fracasse mes nuits
Bleue ,charmante et attirante, elle
m'émerveille.
Je rêve , je rêve d'être une sirène
Vivre dans un coquillage au fond de l'océan.
Je rêve , je rêve de faire le tour de l'univers
Explorer chaque planète de fond en comble
Mars, Vénus , Jupiter
Chaque jour, leurs chemins tracés parcourent
l'univers sans jamais se perdre,
Je rêve , je rêve de la vie, ce merveilleux
cadeau qui nous ait apporté
Suis—je dans un autre univers?
Je suis dans le merveilleux monde des rêves.

Malika Cherry 601

Bonjour, je m'appelle Pier-Yves Plourde. Le 6 novembre, la classe de troisième année et ma classe (4ième), avons assisté à un petit spectacle de Germina G. Fleury. C'est un personnage de roman jeunesse et elle est très drôle. Son auteure, qui s'appelle Violaine Fortin, vient de Montréal et a commencé à écrire les histoires de Germina en 2000. Elle a déjà écrit cinq livres jusqu'à maintenant. À la fin de la rencontre, Germina a fait tirer plusieurs posters pour ceux qui répondaient correctement à ses questions. Mme Fortin venait nous rencontrer grâce à notre Club de lecture, pour la semaine des auteurs jeunesse canadiens, volet francophone.

Commission des loisirs Shipshaw

Comme à tous les deux ans, la Commission des Loisirs de Shipshaw organise son party de fin d'année au Centre Communautaire.

Cette année sera la dernière ou Shipshaw sera une municipalité à part entière. Nous avons donc, pour cette occasion, le désir de vous offrir une soirée qui restera dans les mémoires, une soirée qui nous permettra de fêter avec les gens qui ont fait de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Vous pourrez vous procurer vos billets au coût de 20$ par personne auprès des personnes suivantes :

Marie-Ange Tremblay	542-6820
Jeannine Belley	547-2963
Lise Lavoie	542-4053
Claude Pelletier	542-4634

Vous serez tous les bienvenus et nous vous attendons en grand nombre.

Régine Juneau,
Pour la Commission des Loisirs de Shipshaw

Party de 31 décembre 2001
Centre communautaire

Soirée Reconnaissance

Début de la soirée : 21h

Un buffet sera servi en fin de soirée

Prix du billet: 20$/persone
Organisé par la Commission des Loisirs de Shipshaw

Caisse populaire
Desjardins
d'Arvida - Kénogami
Place d'affaires
3825, du Roi-Georges,
Jonquière,
Place d'affaires
1970, boul. Mellon, Jonquière
Place d'affaires
Faubourg Sagamie, Jonquière
Tél.: 548-7123
Fax: 548-4234

VOUS VOULEZ ACHETER UNE NOUVELLE PROPRIÉTÉ?

Votre Caisse Populaire Desjardins d'Arvida - Kénogami vous offre le programme

HYP, HYP, HYPOTHEQUE HOURRA!

Pouvant vous procurer une remise en argent allant jusqu'à 3%

Appelez pour rencontrer un de nos conseillers